

P E N S E R

le monde de l'enfant

# La Résilience

ou comment  
renaître de sa souffrance ?

sous la  
direction de

Boris Cyrulnik  
Claude Seron



éditions **FABERT**

Extrait de la publication

# La Résilience

**Collections chez le même éditeur**

Chant du regard  
Droits de l'enfant  
Les cahiers de l'architecture sociale  
Éducation et Sciences  
Janusz Korczak  
Je veux mon histoire  
Le Fabert  
L'école autrement  
Ma vie en marche  
Pédagogues du monde entier  
Profs en liberté  
Psychothérapies créatives  
Quand les parents s'en mêlent  
Roman  
Temps d'Arrêt / Lectures

Pour en savoir plus :  
[www.fabert.com](http://www.fabert.com)

Éditions Fabert  
107, rue de l'Université – 75007 Paris – France  
Tél. : 33 (0) 1 47 05 32 68 – Fax : 33 (0) 1 47 05 05 61  
E-mail : [editions@fabert.com](mailto:editions@fabert.com)

*Sous la direction de*  
Boris Cyrulnik *et* Claude Seron

# La Résilience

OU

COMMENT RENAÎTRE DE SA SOUFFRANCE ?

éditions **FABERT**

## DANS CETTE COLLECTION

*De la bientraitance infantile*, Jorge Barudy et Maryorie Dantagnan.

*Harcèlement et brimades entre élèves*,  
Jean-Pierre Bellon et Bertrand Gardette.

*Imprévisibles ados*, Martine Bovay.

*La violence faite à l'école*, Martine Bovay.

*Familles entre deux cultures*, Ivy Daure.

*Handicap, temps et institutions*, Anne Grobéty.

*L'Enfant qui voulait penser*, Christine Henniqueau-Mary.

*L'identité virtuelle*, Jean-Paul Mugnier.

*Être parent, c'est pas un métier !*, Laurent Ott.

*Rendre l'école aux enfants*, Laurent Ott.

*Don, pardon et réparation*, Claude Seron.

*Au secours on veut m'aider !*, tome 1, Claude Seron.

*Au secours on veut m'aider !*, tome 2, Claude Seron.

*Maquette et mise en page* : Atlant'Communication

DIFFUSION/DISTRIBUTION

Volumen

COMPTOIRS DE VENTE :

Éditions Fabert (ouverts du lundi au samedi de 9 h 30 à 18 h)

107, rue de l'Université, 75007, PARIS. Tél. : 33 (0) 1 47 05 32 68 ; Fax : 33 (0) 1 47 05 05 61

15, rue des Capucins, 69001, LYON. Tél. : 33 (0) 4 37 28 96 17 ; Fax : 33 (0) 4 37 28 59 47

47, rue Félibien, 44000, NANTES. Tél. : 33 (0) 2 40 48 95 88 ; Fax : 33 (0) 2 51 82 05 34

Toute représentation ou reproduction, intégrale ou partielle, faite sans le consentement des auteurs, ou de leurs ayants droit ou ayants cause, est illicite (loi du 11 mars 1957, alinéa 1<sup>er</sup> de l'article 40). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

© Éditions Fabert, Paris, 2003

ISBN PDF : 978-2-8492-220-8

## *Penser le monde de l'enfant*

UNE COLLECTION DIRIGÉE PAR JEAN-PAUL MUGNIER

*Les représentations de l'enfant n'ont cessé d'évoluer au cours de l'histoire.*

*Symbolisant l'innocence, il devient, vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, pervers polymorphe capable de toutes les violences. Insensible à la souffrance, sans conscience de soi, on découvre que le bébé ressent la douleur comme celle de sa mère dès la vie intra-utérine... Longtemps considéré comme un simple adulte en devenir, il devient l'enfant roi des années soixante avant de se transformer en tyran à l'aube des années deux mille, au point d'apparaître parfois comme une menace pour la société.*

*Si la connaissance et la conception que l'on a de l'enfant changent, se complexifient, comment ces différentes représentations influencent-elles la vision que celui-ci a de lui-même et de ses proches : parents, frères et sœurs, enseignants ? Comment, enfin, cette évolution modifie-t-elle à son tour sa vision du monde et la place qu'il y occupe ?*

*C'est ce questionnement que la collection « Penser le monde de l'enfant » propose d'aborder dans une perspective pluridisciplinaire : historique, sociologique, éducative et psychologique.*

Jean-Paul Mugnier est directeur de l'Institut d'études systémiques. Il assure des thérapies familiales et de couples ainsi que la prise en charge d'enfants victimes de violences physiques ou sexuelles. Il intervient également comme formateur et superviseur auprès de plusieurs équipes en France et à l'étranger.



# Sommaire

Remerciements.....	9
<b>1. Enfants meurtris, adolescents fragilisés : de quels ressorts ont-ils besoin pour rebondir ?</b>	
<i>Claude Seron</i> .....	11
<b>2. Comment un professionnel peut-il devenir un tuteur de résilience ?</b>	
<i>Boris Cyrulnik</i> .....	25
<b>3. Échange avec des professionnels de la relation d'aide</b>	
<i>Boris Cyrulnik</i> .....	47
<b>4. Comment l'expérience personnelle peut-elle servir la pratique professionnelle ?</b>	
<i>Stanisław Tomkiewicz †</i> .....	77
<b>5. Défier le pessimisme des théories établies et l'irréversibilité d'une histoire de vie pour être utile aux jeunes en détresse</b>	
<i>Siegi Hirsch, Mari-Carmen Rejas, Pierre Fossion</i> .....	99
<b>6. Penser le monde de l'enfant victime d'abus sexuels</b>	
<i>Jean-Paul Mugnier</i> .....	111
<b>7. Procès pénal en cas d'abus</b>	
<i>Piero Forno</i> .....	133
<b>8. Faut-il judiciaireiser toutes les situations d'inceste ?</b>	
<i>Alain Perron</i> .....	147

<b>9. Échange entre Piero Forno et Alain Perron</b> .....	153
<b>10. Dépasser le jugement et apprivoiser la violence</b> <i>Catherine Marneffe</i> .....	159
<b>11. Le courage d'être</b> <i>Verity Gavin</i> .....	185
<b>12. Les conduites suicidaires à l'adolescence : quelques pistes de réflexion</b> <i>Xavier Pommereau</i> .....	225
<b>13. Ces adolescents qui abandonnent...</b> <i>Jean-Pierre Ancillotti et Catherine Coudray</i> .....	237
<b>14. L'enfant en deuil est-il nécessairement déprimé ?</b> <i>Marie-Frédérique Bacqué</i> .....	261

## *Remerciements*

**N**OUS TENONS À EXPRIMER notre gratitude aux personnes qui ont accepté de partager leur expérience clinique, que ce soit avec les enfants endeuillés, les victimes de graves traumatismes, d'abus physiques ou sexuels, ou encore avec des jeunes partagés entre le désir de vivre, d'abandonner ou d'en finir.

Nous voulons tout particulièrement remercier Catherine Denis et Anne Dister qui nous ont aidés pendant deux ans à organiser le manuscrit de ce livre et se sont chargées d'entretenir des contacts réguliers avec les différents auteurs afin que chacun puisse préciser au mieux sa pensée et la traduire dans un récit structuré, en harmonie avec le fil conducteur de cet ouvrage.

Notre reconnaissance particulière s'adresse également à Jean-Paul Mugnier dont les conseils, la compétence en tant que Directeur de collection, l'engagement et l'amitié, ont largement soutenu la parution de cet ouvrage.

Merci aussi à nos collaborateurs de l'Association « Parole d'Enfants » : Samira Bourhaba, Caroline de Vos, Christelle Lequeux, Yves Stevens, Gabrielle Verhulst et Natalie Verschueren qui nous ont apporté leur soutien dès les premières étapes de l'élaboration du livre. Merci encore à Danielle Godet et Dominique Lespagnard pour leur travail de dactylographie et de relecture minutieuse de certains chapitres.



## CHAPITRE 1

# *Enfants meurtris, adolescents fragilisés : de quels ressorts ont-ils besoin pour rebondir ?*

CLAUDE SERON<sup>1</sup>

CETTE QUESTION A UNE PORTÉE TRÈS LARGE : politique, économique, éthique, pragmatique, psychologique, juridique, etc. Parmi les personnes qui ont apporté leur contribution à cet ouvrage, Stanislas Tomkiewicz et Catherine Marneffe ont particulièrement intégré une dimension politique à leur combat en faveur des enfants en souffrance, notamment en dénonçant la violence institutionnelle.

Quand des enfants sont meurtris, quand des adolescents sont fragilisés, il y a souvent dans leur histoire de vie des rapports de force qui les ont privés de leur qualité de sujet. Tout manque de respect à l'égard d'un être minoritaire ou vulnérable en raison de son statut est une métaphore de l'oppression économique et culturelle des nantis sur ceux dont on n'entend jamais la voix dans notre société, une métaphore des rapports Nord-Sud, de la persécution d'un peuple à cause de sa différence, de l'oubli d'un autre plongé dans la famine ou dans une grande misère collective.

---

1. Claude Seron, psycho-pédagogue, président de l'association « Parole d'Enfants », responsable pédagogique du Centre liégeois d'intervention familiale

Sur le plan génétique, nous avons tous à peu près les mêmes promesses de développement. Toutefois, les conditions de vie socio-économiques et culturelles marquent de grandes différences entre les individus. Les enfants se développent dans les ressources et les problèmes des adultes qui les entourent. Ils portent leurs valises. Leur monde prend sens dans les émotions et les discours qui sont tenus autour d'eux<sup>1</sup>.

En tant que systémiciens, nous nous posons souvent la question de savoir sur quel système nous devons agir pour avoir un impact sur le vécu d'un enfant qui souffre. La réponse n'est pas d'emblée évidente. Devons-nous arrêter les contours de ce système à sa famille nucléaire, à sa famille élargie, y inclure son quartier, la politique sociale menée dans sa ville ou son département, les conditions socio-économiques dans lesquelles il doit vivre ? En tout cas, il est de plus en plus clair pour les travailleurs sociaux et les cliniciens qui regardent un peu au-delà de ce qui se passe dans le huis-clos des entretiens, qu'ils doivent s'inclure dans les phénomènes, dans les problématiques qu'ils analysent et qu'ils tentent de modifier. Pour les personnes blessées, le récit que leur entourage élabore à propos de ce qui leur est arrivé, le discours – y compris les stéréotypes – que la société ou que la culture en fait, participent à la construction de l'émotion qu'elles éprouvent, au façonnement de leur personnalité. Ce discours les enferme-t-il dans un statut de victime ou favorise-t-il la métamorphose des représentations et des affects invalidants ?

Le regard que les autres portent sur notre histoire nous permet de retravailler nos souvenirs, de nous réinventer un passé plus acceptable et de remanier notre personnalité de manière à devenir une meilleure compagnie pour nous-mêmes. Ce re-façonnement n'est jamais un mensonge, une duperie ; c'est un facteur de résilience ajoute encore Boris Cyrulnik.

À l'inverse, il est clair que les parents en difficulté entretiennent des représentations au sujet du système social et de ses institutions qui ont un impact sur le devenir des enfants ayant affaire avec le

---

1. Boris Cyrulnik, journée d'étude sur la résilience organisée par « Les Journées d'Accords » et l'association « Parole d'Enfants » à Avignon, le 1<sup>er</sup> octobre 2002.

système socio-judiciaire. Les enfants abusés sexuellement qui évoluent le mieux au niveau des problèmes d'anxiété et de comportement sont ceux dont les parents sont les plus satisfaits du système judiciaire (Goodman *et al.*, 2002).

Quand ce sont les parents qui font l'objet d'un signalement pour mauvais traitements à l'égard de leurs enfants, il n'est pas évident qu'ils puissent développer une confiance à l'égard des intervenants sensés les contrôler et leur venir en aide. Ils accueillent les intervenants sociaux avec une attitude à laquelle il est très difficile de répondre de manière bienveillante et constructive. Leur histoire avec les services d'aide à l'enfance les a amenés à développer une méfiance à l'égard de la possibilité réelle d'être aidés. Ils n'ont jamais accepté ni compris les interventions du Tribunal des Enfants, ni celles des services. Ils se sentent trahis et victimes de fausses promesses d'aide. Ils sont convaincus que derrière toute proposition d'aide se dissimule une volonté de les contrôler et de leur enlever leurs enfants. Quelle que soit l'attitude adoptée pour entrer en relation avec eux, leurs expériences négatives antérieures viennent se surimprimer sur ce qui se passe dans l'ici et maintenant. Avant d'éventuellement nous faire confiance, ils ont besoin de vérifier quel type de relation nous allons chercher à établir avec eux et jusqu'où nous sommes prêts à nous engager.

Quand l'enfant peut être maintenu dans sa famille, les parents se sentent habituellement moins disqualifiés, moins invalidés que lorsque l'enfant leur est enlevé pour être confié à une famille d'accueil ou un foyer d'éducation spécialisée.

Les parents peuvent percevoir comme des rivaux les éducateurs du foyer dans lequel leur enfant est placé, se sentant dépouillés de toute autorité parentale. S'ils constatent que l'enfant développe de meilleures relations avec son éducateur qu'avec eux à la maison, ils risquent de se montrer résistants, ambivalents voire même hostiles.

En tant qu'intervenants, nous pouvons éprouver des sentiments similaires. Se développe en nous une forme de lassitude face à ces situations de négligences chroniques, de mauvais traitements dont on n'arrive jamais à établir les faits. Nous perdons l'espoir d'arriver

à améliorer les conditions de vie des enfants. En plus des problèmes de la famille, nous avons le sentiment de devoir porter des problèmes supplémentaires liés à la présence d'intervenants venus d'autres services et qui n'ont pas les mêmes priorités que nous. Dans les situations de mauvais traitements envers les enfants, le système des professionnels risque de se polariser entre ceux qui donnent la priorité à la protection des enfants et ceux qui se montrent préoccupés de la bonne évolution des parents<sup>1</sup>. C'est une perturbation structurelle du système d'intervention dans ce type de problématique. Elle est liée à la place qu'occupe chaque professionnel sur l'échiquier du système de l'aide sociale. Pourtant, s'il n'est pas possible de dépasser cette opposition, ce clivage, le système d'intervention perd toute possibilité de mener à bien sa mission éducative ou thérapeutique. C'est pourquoi il importe de se concerter entre intervenants pour construire un système d'intervention rigoureux qui puisse gérer de façon utile cette dichotomie. Il s'agit de se coordonner et de répartir entre les différents intervenants les fonctions de contrôle et de soutien.

Dans leur échange, Piero Forno, procureur de la république d'Italie à Milan, et Alain Perron, psychologue au Programme d'étude et de traitement des abus sexuels à Trois-Rivières au Québec, insistent tous les deux sur le travail de concertation entre professionnels. En même temps, leurs positions respectives montrent qu'il n'est pas toujours évident de se rencontrer. La reconnaissance des gestes d'abus ou de mauvais traitements étant l'une des premières clés de l'éventuelle reconstruction du lien endommagé parent/enfant, de plus en plus d'intervenants considèrent que cet objectif fait partie de leur mission et n'est plus l'apanage de la police ou des juges d'instruction. Le déni est en effet une caractéristique de ces pathologies et non un signe de mauvaise volonté de la part des parents. Il appartient donc aux intervenants d'apprendre à travailler avec ces familles qui éprouvent une grande difficulté à être dans la reconnaissance des faits, de leur responsabilité dans ces faits, des séquelles pour les enfants. Et là

---

1. Teresa Bertotti, formation organisée par l'association « Atouts » sur le modèle systémique du CBM de Milan, à Liège, les 13 et 14 janvier 2003.

encore, seule une politique de concertation entre professionnels peut empêcher que les uns ou les autres se sentent piétinés sur leurs plates-bandes. « La victime n'appartient à aucune catégorie professionnelle », dira encore Piero Forno. En insistant sur l'examen des possibilités de pouvoir construire un cadre thérapeutique sécurisant en dehors de toute intervention judiciaire, Alain Perron rejoint Catherine Marneffe qui dénonce les effets pervers d'une judiciarisation systématique des cas de mauvais traitements et d'abus sexuels envers les enfants. Cette position peut insécuriser les travailleurs du terrain qui se sentent plus à l'aise quand le cadre est imposé par un homme de loi. Ils se méfient des engagements pris dans un contexte qui donne l'illusion d'un choix possible et qui n'a pas souvent les moyens de sa politique.

Lorsque les parents ont maltraité leurs enfants, une aide peut leur être proposée sur une base volontaire. Pour que cette aide soit acceptée par les parents, l'autorité mandante peut avoir tendance à éluder les vrais problèmes, à ne pas suffisamment souligner ses exigences de protection. Dans ce cas, les niveaux de contrôle et de soutien ne sont pas assez distincts ou, pire, le rôle de contrôle des conditions de vie des enfants n'est pas assumé, la prise de risque n'étant pas suffisamment évaluée. On ne peut pas aider l'enfant, ni ses parents, si l'organisation ou la désorganisation du cadre permet aux mauvais traitements de se perpétuer. Le fait que des parents maltraitent leurs enfants ne repose pas sur un choix délibéré de leur part. Personne ne met au monde des enfants avec l'intention de leur nuire. Les comportements qu'ils adoptent et qui sont préjudiciables au bon développement des enfants font partie de leur mode d'adaptation pathologique à leur environnement. Pour le dire plus simplement, c'est la seule façon qu'ils ont trouvée de gérer leur vie et celle de leur famille. Il est donc primordial de construire un cadre sécurisant qui protège à la fois les enfants et les parents de ces comportements destructeurs. C'est ainsi que l'on peut espérer leur donner accès à des soins prodigués par des intervenants prenant en compte les informations rapportées par les professionnels chargés du contrôle mais qui, eux-mêmes, n'en ont pas la préoccupation immédiate.

Pour le CBM<sup>1</sup> de Milan, l'aide aux parents maltraitants peut se concevoir dans un contexte non judiciaire uniquement lorsque les dommages subis par l'enfant ne sont pas très importants et que les parents reconnaissent le tort qu'ils ont causé à leur enfant.

Boris Cyrulnik insiste sur le pouvoir libérateur de la mise en récit. Il y a syndrome post-traumatique quand une personne reste prisonnière du passé par les images douloureuses qui reviennent s'imposer à elle, chargées d'émotions. Elle y reste soumise car elle n'a pas pu en faire un récit : « Quand j'aurai accès à la parole, je me ferai un récit de moi qui me donnera une stabilité et une cohérence interne. Je pourrai tenir le coup en cas de nouveau fracas externe. »

Le philosophe Paul Ricœur évoque « le pouvoir de rassembler sa propre vie dans un récit intelligible et acceptable, surtout acceptable. » Cette formule nous interpelle en tant qu'intervenants. Il n'y a pas que le récit que se fait la personne traumatisée qui participe au remodelage de sa personnalité ; les récits sociaux y participent également. La parole a une fonction affective, poursuit encore Boris Cyrulnik. L'acte de parole que pose une mère à l'égard de son bébé peut avoir un effet sécurisant. Mais le discours peut aussi condamner les victimes au mutisme. « Après une catastrophe, 50 % des traumatisés deviennent mutiques. Si on ne leur offre que le silence comme seule alternative, on les ampute d'une grande partie de leur personnalité. » Lorsqu'il dit vouloir préserver une victime de la souffrance liée à la mise en récit de son traumatisme, l'intervenant ne se protège-t-il pas d'abord lui-même ? Pour élaborer le récit intime de ce qui lui est arrivé, il faut le partager avec un interlocuteur capable de l'entendre. Si ce récit est avorté, il va s'hypertrophier et amplifier les liens de soumission au passé. Ce travail affectif à travers la construction d'un récit peut également se faire par l'écriture. L'écrit est un processus qui permet le remaniement du récit. C'est une fonction d'élaboration différente où il est possible d'objectiver son expérience douloureuse et d'y revenir pour la corriger.

---

1. Le Centre pour l'Enfant maltraité.

Mais il n'y a pas que la mise en récit qui peut produire cet effet libérateur. Dès le début des années cinquante, Siegi Hirsch, alors directeur d'un foyer pour une quarantaine d'adolescents dont les parents ont été victimes de la guerre, propose aux jeunes la caméra pour exprimer et métamorphoser leur vécu difficile. Actuellement, Verity Gavin utilise le dessin, la peinture et le théâtre de marionnettes pour aider les enfants victimes de mauvais traitements à exorciser les vieux démons.

« Je ne peux procéder à un remaniement cognitif de l'émotion qui m'affecte que si quelqu'un que j'apprécie me permet d'élaborer ma blessure pour en faire quelque chose d'acceptable. Je la métamorphose<sup>1</sup>. »

La question de la mise en récit du traumatisme est un sujet qui oppose régulièrement les cliniciens. Y aurait-il une surévaluation de l'effet thérapeutique de la mise en mots ? À moins que ce ne soient les effets pervers ou les conséquences négatives de certains types de thérapies qui soient méconnus. Plusieurs auteurs évoquent la « dictature du parler » (Van Ghijsegem, 2001) en dénonçant la propension de certains thérapeutes à vouloir à tout prix faire parler les victimes des faits qu'elles ont subis. Nous observons cependant que les enfants manquant de soutien après leur dévoilement sont certainement beaucoup plus nombreux que ceux qui sont embrigadés automatiquement dans des groupes de thérapie où les aînés font pression sur eux pour qu'ils racontent devant tout le monde ce qu'ils ont vécu, même s'ils ne le souhaitent pas. De quoi ces enfants ont-ils besoin ? Que faut-il mettre en place pour minimiser les risques qu'un traumatisme n'ait de multiples effets destructeurs ? Existe-t-il des dénominateurs communs qui pourraient nous servir de points de repère ? Plutôt que d'opposer des opinions cliniques, voyons ce que les recherches les plus crédibles peuvent nous apprendre à ce sujet.

Dans les résultats d'une méta-recherche menée par Marc Tourigny et Marie-Laure Guillot (1999) qui ont analysé des dizaines de recherches menées sur les territoires canadien, américain et

---

1. Boris Cyrulnik, *op. cit.*

britannique, il apparaît qu'en matière de traitement pour les victimes d'agressions sexuelles, il existe une grande diversité dans les approches. Les thérapies dont le contenu est davantage relié à l'agression sexuelle sont plus efficaces. Les thérapies individuelles et les thérapies de groupes contribuent à atténuer une variété de symptômes et de problèmes de comportement chez les enfants, notamment les comportements sexuels. Les améliorations les plus significatives sont également observées au niveau de l'anxiété, de la dépression, de l'estime de soi, du stress post-traumatique et des troubles du comportement. Ces thérapies permettent également aux victimes d'augmenter le sentiment de contrôle sur leur vie. Cela est particulièrement important quand on sait que la majorité des enfants victimes sont aux prises avec des sentiments d'impuissance.

L'élaboration du vécu en récit crée la possibilité de mentalisation qui met à l'abri de l'exutoire de la somatisation ou du passage à l'acte. Pour exorciser ce corps étranger qu'est le traumatisme taraudant et pour éviter qu'il ne s'enkyste, il faut en parler, surtout si le sujet est prêt à en parler et que cela répond davantage à son besoin qu'à celui de son thérapeute. Comme le rappelle Alain Perron, il convient de faire du sur mesure et de ne pas imposer la même solution à toutes les victimes, comme si le fait qu'elles ont subi des gestes similaires signifie que le traumatisme est vécu de la même manière par toutes. Le sens du trauma est fonction de l'âge de l'enfant, de la nature de la corruption de la relation par son abuseur, du contexte familial, de son étayage en mécanismes de survie, des circonstances du dévoilement, de la réaction sociale, etc. Le trauma peut devenir organisateur d'autres vécus traumatiques qu'il vient amplifier. « Non seulement, je me sens rejetée par ma sœur et ma mère qui fait des différences, non seulement j'ai perdu mon chien qui s'est fait écraser par une voiture mais en plus mon père m'impose de faire des choses dégoûtantes avec lui et j'en fais des cauchemars. »

Il apparaît évident que les réactions de l'entourage suite au dévoilement vont fortement influencer l'enfant dans sa capacité de surmonter cette épreuve. Au premier chef, c'est la réaction maternelle qui va être déterminante pour l'enfant victime, la qualité et la

continuité du soutien maternel dont il va bénéficier. D'une part, la qualité générale de la relation entre la mère et l'enfant va permettre ou non une meilleure récupération de celui-ci. D'autre part, il y a le soutien maternel spécifiquement relié à la situation d'abus : le fait que la mère croie ou non l'enfant, qu'elle lui offre un soutien émotif, qu'elle mette en place des mesures pour le protéger et qu'elle mobilise des services pour lui venir en aide. Cela favorisera également une meilleure adaptation à l'âge adulte et moins d'attitudes négatives envers les hommes. Mais il y a plus encore. L'état émotionnel qui habite la mère va également déterminer l'adaptation psychosociale de son enfant (détresse psychologique et problèmes comportementaux). Il convient donc de tout mettre en œuvre pour favoriser le soutien maternel. Celui-ci permet une meilleure adaptation psychosociale des enfants ; il diminue les risques de placement et il protège l'enfant des effets stressants du processus judiciaire et de l'examen médical. Lorsque le procès s'éternise, que les interrogatoires se multiplient, que l'enfant n'est pas soutenu par son entourage et que la procédure se termine par un non-lieu, les conséquences négatives peuvent être importantes pour l'enfant (Tourigny et Guillot, 1999).

Pour qu'elle puisse assumer son rôle de protection, la mère a besoin d'être soutenue elle-même dans la crise suscitée par le dévoilement. Ce tremblement de terre génère un stress majeur pour la mère qui, dans la moitié des cas, développera elle-même des symptômes de stress post-traumatique. La mère a besoin d'un soutien thérapeutique spécialisé à plusieurs niveaux pour faire face aux différentes conséquences du dévoilement.

Sans doute est-elle aux prises avec des sentiments ambivalents à l'égard de son conjoint. Peut-être lui propose-t-il une version ou un décodage aussi crédible que le dévoilement de son enfant. Elle ne sait plus à quel saint se vouer. Si elle se sent mise au banc des accusés par ses proches ou les intervenants sociaux, la bienveillance que lui témoigne son mari fait que c'est de lui qu'elle se sent encore la mieux comprise. Le soutien d'un professionnel de la relation d'aide peut lui être utile pour clarifier les sentiments conflictuels qu'elle éprouve à son égard.

## **Bibliographie**

- BACQUÉ M.-F., « Les deuils traumatiques dans l'enfance », in *Études sur la mort*, vol. 115, 1999, pp. 53-62.
- BACQUÉ M.-F., HAEGEL C., SILVESTRE N., « Résilience de l'enfant endeuillé », in *Pratiques psychologiques*, 2000, vol. 1, pp. 23-33.
- BACQUÉ M.-F., Préface de « *Dis maîtresse, c'est quoi la mort ?* », dir. J. DEUNFF, L'Harmattan, Paris, 2001, pp. 7-16.
- BACQUÉ M.-F., « La famille en deuil », in *Traité de psychopathologie de la famille*, dir. P. ANGEL et Ph. MAZET, PUF, Paris, 2003.
- BACQUÉ M.-F., « Abord et psychothérapie individuelle d'adultes et d'enfants présentant un deuil post-traumatique », in *Études sur la mort*, vol. 123, 2003, pp. 133-43.
- KOVACS M., « The Children Depression Inventory (CDI) », in *Psychopharmacological Bulletin*, vol. 21, 1985, pp. 995-998.
- POZNANSKI E.O., COOK S.C., CAROLL B.J., « A depression rating scale for children », in *Pediatrics*, vol. 64, 1979, pp. 442-450.

Cet ouvrage a été composé  
par Atlant'Communication  
au Bernard (Vendée).

ISBN :  
N° d'éditeur XXXXXXXX  
Imprimé en France par XXXXX  
en ●●●● 2010